

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 15 juin 2015

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.)
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3897-2014.

Hydro-Québec TransÉnergie et Hydro-Québec Distribution (HQT et HQD) – Mécanisme de réglementation incitative (MRI).

Représentations sur la planification des trois phases prévues au dossier, par l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.), aux fins de la rencontre préparatoire du 15 juin 2015.

Chère Consœur,

L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.) soumettent respectueusement au Tribunal les représentations suivantes relatives à la planification des trois phases prévues au présent dossier, ceci aux fins de faciliter la rencontre préparatoire du 15 juin 2015.

SÉ-AQLPA sont en accord avec la scission en trois phases du processus devant mener à l'établissement de *Mécanismes de réglementation incitative (MRI)* auprès de Hydro-Québec TransÉnergie et Hydro-Québec Distribution (HQT et HQD), telle que proposée par la Régie le 5 juin 2015 (A-0018, A-0019, A-0020).

Nous suggérons cependant ci-après certaines nuances quant à la séquence et à l'articulation de ces trois phases entre elles.

1. L'IDENTIFICATION DU TYPE ET DES CARACTÉRISTIQUES DES FUTURS MÉCANISMES

Ainsi, en premier lieu, nous anticipons qu'un débat pourrait avoir lieu, lors de la rencontre préparatoire du 15 juin 2015, quant à l'identification de ce que constitueront « les caractéristiques d'un mécanisme de réglementation incitative (MRI) en fonction des objectifs établis par la Loi sur la Régie de l'énergie » sur lesquelles la Phase 1 portera, par opposition à « l'examen de propositions de MRI », qui fera l'objet de la Phase 3.

Tout comme le RNCREQ dans sa lettre C-RNCREQ-0007 du 12 juin 2015, nous sommes d'accord qu'en Phase 1, les caractéristiques des futurs MRI ne se limiteront à l'examen de leur conformité aux objectifs de la Loi. **En effet, la Phase 1, selon notre compréhension, devra comporter un caractère beaucoup plus stratégique. Cette Phase 1 devra à la fois identifier les objectifs que viseront les MRI (tel que suggéré par le RNCREQ) et identifier les grandes lignes du modèle et du contenu des futurs mécanismes de HQT et HQD, en s'inspirant de ce que l'on retrouve dans d'autres juridictions.**

Nous suggérons d'opérationnaliser de façon pragmatique comme suit l'identification de ces objectifs et caractéristiques des futurs mécanismes :

- Nous suggérons qu'en Phase 1 la Régie soit d'une part appelée à choisir lequel (ou lesquels ou quelle combinaison) des modèles de mécanismes incitatifs elle souhaite voir implantés chez HQT et en HQD, compte tenu des différents modèles observés dans d'autres juridictions.
- Si par exemple la Régie opte pour un modèle basé sur l'atteinte d'objectifs d'intérêt public (inspirés du modèle anglais RIIO ou du modèle de 4^e génération de l'Ontario), il nous semble que la Régie serait appelée dès la Phase 1 à identifier, dans leurs grandes lignes, **sur quels sujets sont susceptibles de porter les objectifs à atteindre par HQT et de HQD dans le cadre de leurs futurs mécanismes.**
- Si la Régie envisage que certains postes de coûts et d'investissements de HQT et de HQD devront faire l'objet d'une « *exclusion* » au sein des mécanismes, cela devra également être exprimé, dans ses grandes lignes, dans la décision de Phase 1. **Les sujets sur lesquels devraient porter ces exclusions devraient, dans leurs grandes lignes, déjà être identifiés lors de la Phase 1.**
- Étant donné que le modèle de mécanisme n'est pas encore fixé et que de nombreuses variations de modèles sont encore possibles en s'inspirant de ce qui s'est fait dans d'autres juridictions, nous invitons par ailleurs la Régie à demeurer souple dans ses instructions à l'issue de la présente rencontre préparatoire. **Il s'agit en effet de ne pas restreindre indûment d'avance la marge de manœuvre de chaque participant quant à ce qu'il/elle souhaitera proposer en Phase 1 comme modèle et comme caractéristiques des mécanismes.**

2. LE MANDAT ET LES SPÉCIFICATIONS DONT L'EXPERT AURA BESOIN DE SON MANDANT AFIN DE RÉALISER L'ÉTUDE DE PRODUCTIVITÉ MULTIFACTORIELLE

Le niveau de détail que nous proposons ci-dessus d'examiner en Phase 1 n'est pas prématuré. En effet, celui-ci constituera un préalable indispensable avant que, en Phase 2, l'expert puisse être mandaté pour réaliser une étude de productivité multifactorielle.

Une décision du Tribunal quant au type de modèle de mécanisme retenu et quant à ses caractéristiques susdites nous semble en effet constituer une information préalable indispensable **que l'expert s'attend à obtenir du Tribunal** afin de pouvoir réaliser son étude de productivité multifactorielle.

En effet, la littérature économique relative aux études de productivité multifactorielle identifie clairement les questions qui doivent au préalable être tranchées avant la réalisation d'une telle étude :

- Une étude de productivité multifactorielle doit en effet identifier quels sont les intrants et, surtout dans le cas qui nous occupe ici, les extrants de l'entreprise examinée. Or, en 2015-2016, des entités comme HQT et HQD ne se limitent pas à transporter et à livrer l'extrant tangible que constitue l'électricité. Elles sont des entreprises de services, surtout HQD. **Elles livrent aussi des extrants qualitatifs, des extrants intangibles** : de l'efficacité énergétique et d'autres préoccupations économiques, régionales, environnementales, sociales ou autrement d'intérêt public telles que la fiabilité, la sécurité, la mise à niveau des équipements anciens, l'information de la clientèle et sa satisfaction, des bonnes relations avec les communautés locales, l'acquisition et la conservation du savoir dans l'entreprise (du capital-savoir), l'innovation, l'aide aux ménages à faibles revenus et tout autre aspect de la qualité du service, etc.

Le professeur R. Anthony Inman de la Louisiana Tech University ¹ souligne la difficulté mais néanmoins la nécessité, dans les études de productivité, de trouver un moyen de **mesurer non seulement les extrants quantitatifs mais aussi les extrants qualitatifs** :

*The ways in which input and output are measured can provide different productivity measures. Disadvantages of productivity measures have been the distortion of the measure by fixed expenses and also **the inability of productivity measures to consider quality changes** (e.g., output per hour might increase, but it may cause the defect rate to skyrocket). **It is easier to conceive of outputs as tangible units such as number of items produced, but other factors such as quality should be considered.***

Experts have cited a need for a measurement program that gives an equal weight to quality as well as productivity. ²

Dans le même sens, le Professeur Erwin Diewert du département d'économie de l'Université de la Colombie-Britannique, dans « *Le défi de la mesure de la productivité totale des facteurs* », souligne que « **de nombreux extrants du secteur des services sont difficiles à mesurer conceptuellement** : il suffit de songer à la prolifération des forfaits de services téléphoniques et aux difficultés que pose la mesure de l'assurance, du jeu, des affaires bancaires et des opérations sur options. ». ³ Il se demande en outre : « **Comment pouvons-nous mesurer le capital-savoir ?** Compte tenu de la façon dont nous avons défini le savoir (comme ensembles de possibilités de production propres à l'entreprise et qui sont fonction du temps), **il est extrêmement difficile de mesurer le savoir et les variations du savoir (l'innovation).** » ⁴

¹ <http://www.business.latech.edu/inman/>

² R. Anthony INMAN, *Productivity concepts and measures*, <http://www.referenceforbusiness.com/management/Pr-Sa/Productivity-Concepts-and-Measures.html>, Souligné en caractère gras par nous.

³ Erwin DIEWERT, *Le défi de la mesure de la productivité totale des facteurs*, <http://www.csls.ca/ipm/1/diewert-un-fr.pdf>, page 3. Souligné en caractère gras par nous.

⁴ Erwin DIEWERT, *Le défi de la mesure de la productivité totale des facteurs*, <http://www.csls.ca/ipm/1/diewert-un-fr.pdf>, page 10. Souligné en caractère gras par nous.

S'il y a variation des extrants du point de vue qualitatif, John O'Grady (de Prism Economics and Analysis) et le Professeur Brenda McCabe (du Département du génie civil de l'Université de Toronto) recommandent un ajustement qualitatif pour refléter cette variation qualitative :

If the quality of the output changes over time, an allowance must be made for the improvement or reduction in quality.⁵

- Il y aura par ailleurs lieu de soustraire de l'étude de productivité multifactorielle les parties de l'activité de HQT et de HQD qui auront été identifiées en Phase 1 comme constituant des « **exclusions** » (ou réaliser une étude de productivité multifactorielle distincte pour les intrants et extrants propres à chacune de ces « *exclusions* »).

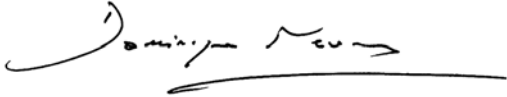
* * *

Pour l'ensemble de ces raisons, afin de mieux préparer les instructions qui seront fournies à l'expert en Phase 2 pour réaliser son étude de productivité multifactorielle, nous invitons donc, la Régie à s'assurer dès la Phase 1 du présent dossier, tel que recommandé dans la section 1 de la présente lettre, que soient identifiés :

- a) les sujets sont susceptibles de porter les objectifs à atteindre par HQT et de HQD dans le cadre de leurs futurs mécanismes par exemple s'ils sont de type RIIO et
- b) d'identifier les grandes lignes des sujets sur lesquels devraient porter ces exclusions aux mécanismes et, à ces fins,
- c) invitons la Régie à demeurer souple dans ses instructions à l'issue de la présente rencontre préparatoire, afin de ne pas restreindre indûment d'avance la marge de manœuvre de chaque participant quant à ce qu'il/elle souhaitera proposer en Phase 1 comme modèle et comme caractéristiques des mécanismes.

⁵ **John O'Grady (Prism Economics and Analysis), Prof. Brenda McCabe (Dept. of Civil Engineering, University of Toronto)**, *Productivity in the Construction Industry: Concepts, Trends, and Measurement Issues*, <http://www.ogradey.on.ca/Downloads/Papers/Productivity%20in%20the%20Construction%20Industry.pdf> , page 6. Souligné en caractère gras par nous.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dominique Neuman', written over a horizontal line.

Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et
Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. Les intervenants au dossier R-3897-2014.